MEL.8°
024
(19)

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

1381081

REÇU LE
18 AVR. 2012

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Mél.
8° 24. 10

LA HOLLANDE

SON PASSÉ, SA LIBERTÉ

PAR

DANIEL STERN

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHEQUE SCIENCES PO
1 381 081

Introduction à l'histoire de la République des Pays-Bas unis.

~~LA HOLLANDE~~

~~SON PASSÉ, SA LIBERTÉ~~

> Τὸ εὔδαιμον τὸ ἐλεύθερον· τὸ δὲ ἐλεύθερον τὸ εὔψυχον.
> Le bonheur c'est la liberté ; la liberté c'est le courage.
> THUCYDIDE.

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE

Vers le nord-ouest de l'ancienne Germanie, au bord de l'Océan qui prenait son nom et qu'on appelle aujourd'hui la mer du Nord, s'étend, dans une brumeuse atmosphère, une plaine humide traversée par trois grands fleuves, pénétrée très-avant par un golfe énorme, sillonnée de canaux, entrecoupée de marais, de lacs, de telle sorte que la terre et les eaux semblent s'y confondre.

Cette vaste plaine a la figure d'un triangle irrégulier, dont la base s'appuie à la mer et dont les deux côtés, vers l'est et le sud, confinent à l'Allemagne et à la Belgique. Elle est située pour la plus grande partie fort au-dessous du niveau de la mer et des rivières, d'où le nom de Pays-Bas que lui donnaient les Germains [1], et celui de Hollande, *hohl-land*, pays creux, passé, par extension, d'une portion du territoire à toute la contrée.

Son aspect pittoresque est singulier ; sa constitution géologique ne ressemble à aucune autre. On a pu s'étonner qu'un tel pays se rencontrât, et personne ne le saurait voir sans quelque surprise, tant est grand le contraste de sa physionomie tranquille avec les conditions violentes de son existence. Né d'une lutte séculaire entre l'Océan et les fleuves, déposé par des déluges successifs, tour à tour élevé, abaissé, emporté ou rejeté par la vague, travaillé encore aujourd'hui sous nos yeux par des altérations soudaines et profondes, sous

1. En allemand, *Niederlanden*; en hollandais, *Nederlanden*.

l'imminente menace des marées envahissantes, des inondations, des débâcles, en butte à toutes les fureurs neptuniennes, le sol des Pays-Bas n'en garde pas moins l'apparence d'une inaltérable paix.

Tout est douceur et lenteur, tout respire le calme et la sécurité dans ces paysages hollandais que l'impétuosité des vents et des flots a tant de fois bouleversés. En deçà de la chaîne des dunes qui les protége contre l'Océan, la ligne horizontale y règne à peine infléchie. Rien qui se dresse, rien qui se précipite. Des contours ondoyants, des surfaces planes comme des miroirs, éclairées d'une lumière égale et argentée, de molles prairies enveloppées de vapeurs blanchâtres, des eaux dormantes où se reflète un ciel nuageux, quelque chose d'indécis et de monotone qui tient du rêve plus que de la réalité, une sorte de silence pour l'œil qui lui donne la sensation du repos : tel est le caractère, tel est le charme indéfinissable de cette énigmatique nature.

Dès les temps fabuleux, lorsqu'elle était encore sauvage et indomptée, elle attira des races d'hommes libres et hardis. Comme elle exigeait d'eux des efforts extraordinaires, elle s'en fit aimer passionnément. Entre le sol toujours en péril, perpétuellement reconquis au sein des tempêtes, et les générations qui s'obstinaient à le vouloir posséder, s'établit une communication étroite et vive. Nulle part la fatalité des éléments aux prises avec la volonté humaine n'exerça, en exaltant tout ensemble et en dominant le génie d'un peuple, une action plus manifeste sur ses destinées. En aucun lieu du monde les circonstances géographiques n'imposèrent plus de fixité au type national.

Quelles étaient ces races intrépides qui les premières entreprirent de disputer à l'Océan les Pays-Bas? D'où venaient-elles? On ne fait que le conjecturer. Une obscurité profonde nous dérobe, ici comme partout, les origines. Avant la conquête romaine ces peuples ne nous sont point révélés. Dispersés, errants, barbares, ils se succèdent, se combattent, se poursuivent et se confondent pendant une durée inappréciable dans la nuit des temps. Ils n'ont pour nous qu'une vague et problématique existence. Mais Jules César pousse jusqu'à eux ses légions : il les voit, les nomme en courant; et les voici entrés dans l'histoire.

Le premier après Jules César, Pline l'Ancien mentionne avec honneur l'île des Bataves, qu'habitaient aussi les Caninéfates. Vingt ans après, Tacite, puis Strabon, Suétone, Pomponius Méla; plus tard

Dion Cassius, Ammien Marcellin, Suidas, parlent des Marsaciens, des Cauches, mais surtout des Bataves et des Frisons qui paraissent avoir été les plus considérables entre ces peuples. Les limites des pays qu'ils occupaient ne sont pas tracées avec exactitude par ces auteurs, et quelque confusion naît de leurs récits contradictoires. L'opinion la plus vraisemblable c'est que les Bataves formaient une portion des Cattes, nation de race saxonne qui habitait les bords de l'Adrana, aujourd'hui l'Éder; et que, à la suite de quelques discordes civiles, ils passèrent le Rhin sous la conduite de leurs chefs religieux, emmenant sur leurs chariots leurs familles et leur bétail, pour s'établir dans une île impeuplée, entourée par deux bras du fleuve, dont l'un retient encore le nom de Vieux-Rhin, tandis que l'autre qui prend le nom de Wahal marquait, en s'unissant à la Meuse, la frontière de la Gaule belgique.

Quant aux Frisons ou Frisiabons, dont l'origine est plus incertaine encore et qui ont conservé par une tradition constante un idiome et des mœurs qui leur sont propres, distingués par les Romains en grands et petits, *Frisii majores et minores*, ils occupaient la région comprise entre le Rhin et l'Ems qui fut longtemps appelée basse Germanie, et qui prit vers le milieu du onzième siècle les noms de Hollande et de Zéelande [1].

Les Frisons se sont attribué une antiquité fabuleuse. S'il en fallait croire un de leurs historiens, ils descendraient des Juifs dispersés après la captivité de Babylone. Plusieurs chroniqueurs les font issus de l'Inde, d'où leurs ancêtres, sous la conduite de trois frères, Friso, Saxo et Bruno, après avoir suivi les expéditions d'Alexandre et couru d'incroyables aventures, auraient abordé avec leurs vaisseaux à l'embouchure du Vlie ou Flevo, en l'an 313 avant l'ère chrétienne, bâti la ville de Stavoren que l'on devait appeler un jour la Ninive du Zuiderzée, et donné le nom de Frise au pays où ils se fixèrent.

La présence des Celtes a paru également attestée sur le sol des Pays-Bas par ces monuments mystérieux, par ces grands blocs de granit que les Romains comptaient au nombre des ouvrages d'Hercule et que l'on a nommés de nos jours pierres druidiques.

Sans rien préciser à cet égard, l'opinion moderne ne voit dans ces peuplades diverses que des noms particuliers, des transmigrations

1. *Zéeland*, ou plutôt *Séeland*, « pays à lacs. »

successives durant le cours de plusieurs siècles d'une seule et même race, dont on place le berceau primitif dans l'Asie centrale, vers les sources de l'Oxus. Les plus anciennement connues de ces migrations venaient du Caucase et du Pont-Euxin. On leur assigne pour date trois siècles avant l'ère chrétienne. On suppose que, sorties de la Scythie et de la Pannonie, elles ont dû en suivant le cours des fleuves arriver aux côtes de la mer Noire, et que, de là, une partie de ces multitudes franchissant la mer aura cherché des établissements vers le Nord, dans la Scandinavie; tandis qu'une autre partie s'est répandue dans l'Allemagne jusqu'aux régions habitées déjà par les Gaulois, dont la résistance, sur l'Elbe d'abord, puis sur le Rhin, a dû nécessiter leur première halte et tracer en quelque sorte les premiers confins de leurs établissements dans l'Europe occidentale.

Quoi qu'il en soit de ces dénominations, de ces mélanges de peuples germaniques, nous lisons que, au temps de Jules César, les Belges souffraient avec peine leur voisinage; qu'ils repoussaient constamment leurs tentatives pour franchir le Rhin et les contraignaient à demeurer, entre ce fleuve et l'Océan, autour de lacs immenses, dans un pays infertile couvert d'épaisses forêts et qui ne leur offrait pour se nourrir que les œufs des oiseaux et le poisson des rivières.

Mais ces nations sauvages, ces hommes de haute stature, dont on retrouve les ossements gigantesques sur les bords du Wahal, qui, demi-nus, robustes et endurcis, dédaignaient les demeures sédentaires, l'agriculture et les arts, qui ne bâtissaient point de temples et adoraient leurs divinités dans le silence et l'horreur sacrée des bois, n'étaient point sensibles à ces rudesses de la nature. Ils campaient et s'isolaient, avec leurs vaillantes compagnes dont les hurlements les excitaient aux combats, sur des monticules qu'ils élevaient de leurs mains, entre de vastes flaques d'eau, à la façon des castors, dont ces terres aquatiques étaient alors très-peuplées. Exercés dès l'enfance à la chasse et à la guerre, accoutumés à nager dans les eaux profondes, à traverser à cheval et tout armés les fleuves débordés, ils préférèrent longtemps leur indépendance farouche aux habitudes policées des Belges soumis par les Romains. Jamais ils ne subirent complétement la domination romaine que César avait su faire aimer, et qu'Auguste acheva de fonder dans la Gaule belgique. Bien que, sous Auguste et ses successeurs, on leur eût concédé des établisse-

ments en deçà du Wahal, dans les Campines, le Hainaut et la Flandre, et que leurs colonies eussent des relations journalières avec les Belges, jamais ils ne purent se façonner aux mœurs de leurs voisins. Les garnisons qu'ils étaient forcées de subir, les flottes qui stationnaient sur le Rhin et le lac Flevo, leur apportaient à la vérité quelques éléments d'une civilisation nouvelle et leur communiquaient les premières notions des arts et du commerce. On dit que Germanicus fonda chez eux des écoles; Drusus et Corbulon firent creuser des canaux, tracer des chaussées, élever des digues, bâtir des ponts, des forteresses, dont on voit encore les vestiges. Après son expédition chez les Frisons, Corbulon leur imposa même un sénat, des magistrats et des lois. Il paraîtrait qu'ils reçurent quelques dieux romains, ou plutôt qu'ils donnèrent des noms romains à leurs propres divinités. Mais le génie de la civilisation latine ne pénétra pas ces peuples aux fiers instincts. Ils ne voulaient comprendre ni la législation ni la politique romaines, et ils gardèrent obstinément dans leurs marais inaccessibles les mœurs, les coutumes, le langage et les lois de leurs ancêtres.

Les historiens latins nous transmettent des témoignages nombreux de l'admiration qu'inspiraient aux conquérants du monde ces alliés redoutables. Le pays qu'ils habitaient, ces terres comme flottantes et « qui tremblaient sous les chars, » cette mer si vaste qu'on ne supposait rien au delà, ce sombre Océan « qui voulait garder ses secrets et ceux d'Hercule [1], » causaient aux hommes du Midi une religieuse terreur. Dès le temps d'Auguste, les Bataves, qui avaient suivi César à l'expédition de la Grande-Bretagne et qui s'étaient signalés dans les champs de Pharsale, furent admis, sous des chefs de leur choix, les seuls à qui ils voulussent obéir, dans les gardes prétoriennes. Depuis ce moment, pendant quatre siècles, les cohortes bataves, fameuses par leur bravoure, par l'habileté de leurs archers, par leurs cavaliers intrépides et par le bel ordre de leur infanterie, figurent partout au premier rang sous les aigles romaines.

A la mort de Caligula, ce sont les cohortes bataves qui proclament Claude empereur. Dans les guerres civiles, elles prennent parti pour Galba contre Néron; les troupes avec lesquelles Vitellius entre dans Rome sont composées de Gaulois et de Bataves. Bientôt l'ascendant de

1. « Nec defuit audentia Druso Germanico, sed obstitit Oceanus in se simul atque in Herculem inquiri. » (Tac., *Ann.*, lib. XIII.)

ces cohortes dans les armées impériales les rend superbes. Elles se vantaient de tenir dans leurs mains le sort de la guerre. Les légions les voyaient d'un œil jaloux; les empereurs craignaient que de l'arrogance elles passassent à la rébellion. Des mutineries éclatent en effet à diverses reprises; les séditions se multiplient, et parfois les chefs des Frisons, des Chauques, des Caninéfates, l'emportent sur les propréteurs. L'orgueil impatient de ces barbares ne pouvait souffrir les lenteurs de la jurisprudence romaine introduite dans les camps. Sous Vitellius un soulèvement terrible, dont Tacite nous retrace l'histoire et qui rend immortel le nom de Civilis, est bien près de renverser la puissance romaine. De nouvelles levées ordonnées par l'empereur sont l'occasion de cette sédition. Les levées se faisaient d'une façon inique. On recrutait les vieillards afin qu'ils se rachetassent à prix d'argent; on prenait les enfants pour les prostituer à Rome. Depuis longtemps aussi l'avarice des employés romains rendait insupportable le poids des impôts. Par leur dureté, par leur licence, les préfets et les centurions s'étaient fait haïr ou mépriser. Les nouvelles levées achèvent d'irriter le sentiment national.

Il y avait alors parmi les Bataves un homme très-brave et très-éloquent qui se sentit la puissance de faire tourner en révolte cette irritation : Claudius Civilis (c'est le nom que lui donnent les Romains, son nom teuton n'est pas venu jusqu'à nous) conçut le dessein d'affranchir son peuple et sa race.

Ce barbare était de sang royal. Il avait l'âme altière. Son génie était audacieux, prudent, plein de ruses. Il possédait l'art de la guerre et celui des négociations; l'art inappréciable aussi, pour qui combat le plus fort, de persuader, d'associer, de confédérer les faibles. Outre l'opprobre commun à ceux de sa nation, Civilis avait à venger des injures particulières. Sur une fausse accusation de complot, son frère avait été mis à mort; lui-même, envoyé à Néron et retenu dans les fers jusqu'à l'avénement de Galba, avait pu entendre les cris des soldats romains qui voulaient son supplice. Pendant vingt-cinq années qu'il servit sous les aigles impériales, il amassa en secret, il couva les projets d'une suprême vengeance : *Occultato interim altiore consilio*. Il avait reçu l'éducation latine qui relevait encore ses dons naturels, et il la tournait contre ceux qui la lui avaient donnée. Tout lui servait contre l'oppresseur, même son infirmité (il était borgne) qui le faisait semblable, pensait-il, à ces grands ennemis du nom romain : Annibal et Sertorius.

Longtemps, pour se mieux cacher, il feint l'amitié pour Vespasien. Quand il croit le moment venu, il prend prétexte d'un festin pour convoquer dans un bois sacré les premiers entre les Bataves. Là il les harangue; il les lie par des imprécations redoutables; il leur rappelle les aïeux. Il leur montre « les peuples de la Syrie, de l'Asie, de tout l'Orient, accoutumés à des rois et faits pour l'esclavage; mais leurs ancêtres, à eux, libres, indépendants et fiers, et les dieux toujours pour les plus braves[1]. »

S'alliant sous main avec les Caninéfates, les Frisons et d'autres peuples germaniques, il s'entend avec les cohortes qui reviennent de la Bretagne. Une révolte des légions de la Gaule le favorise. Alors il lève le masque, il fait courir aux armes. Rompant les digues construites par les Romains, il invente, il met en œuvre cette inondation stratégique qui, depuis lui jusqu'à nous, a formé chez les peuples hollandais une portion notable de l'art de la guerre. Des présages, des signes célestes lui sont transmis par la grande vierge des Bructères, Velléda, prophétesse, qui lui annonce la chute de l'empire. Mais après une longue suite de combats où le génie de Civilis paraît tout à fait extraordinaire les confédérés se lassent. Les tribus gauloises se retirent. L'enthousiasme des Bataves eux-mêmes commence à fléchir. On dit que Velléda se laisse gagner par les présents des Romains et ne prédit plus à Civilis que la ruine. Le commandant des légions, Céréalis, fait des offres de paix. Une conférence a lieu sur le pont de la rivière Nabalia, aujourd'hui l'Yssel. On l'a rompu pour cette occasion et le courant sépare la parole des deux chefs d'armée. — Ici la narration grandiose de Tacite s'interrompt brusquement. La figure de Civilis, qu'il a évoquée du sein des ombres, y retombe. On ignore le traité par lequel se resserre l'alliance romaine. On voit seulement dans ses effets qu'il ne porte nulle atteinte à l'honneur du nom batave. Après la soumission de Civilis les cohortes bataves reprennent leur rang dans les armées impériales. A la suite de Suétonius Paulinus, elles aident les Romains à conquérir l'île de Mona, dernier asile des druides. Ce sont elles qui décident la victoire d'Agricola sur Galgacus dans les montagnes de la Calédonie.

Sous Probus, les Frisons donnent une preuve merveilleuse de cet amour jaloux de la race et de la patrie qui reste encore aujourd'hui

1. Tac., *Hist.*, lib. IV, cap. 17.

le trait principal de leur caractère. Probus, qui par deux fois les avait battus sur le Rhin, en avait transplanté un grand nombre sur les bords de la mer Noire. Ennuyés de l'exil, dédaigneux des jouissances que leur offrait sous un climat plus doux une civilisation supérieure, les Frisons quittent tout à coup les terres qui leur avaient été distribuées; ils s'embarquent sur quelques navires dont ils se sont emparés, descendent l'Hellespont, pillent en courant la Grèce et la Sicile, sortent de la Méditerranée par le détroit de Cadix et reviennent enfin, en 277, après avoir ravagé les côtes de l'Espagne et des Gaules, aborder à l'embouchure du Rhin, dans leur pays natal, chez leurs sauvages et chers compatriotes.

Sous Julien le Philosophe, la cavalerie batave se distingue encore. Mais peu à peu, dans les troubles qui suivent la mort de Théodose, la trace de ces deux peuples se confond avec celle des Francs qui sont venus s'établir dans l'île des Bataves. Après Honorius, le nom même de cette île fameuse disparaît de l'histoire.

C'est pendant cette vague période de la migration des peuples, dans le troisième et le quatrième siècle, que commencent, on le sait, à se former, par de nouveaux mélanges de races et par des changements considérables dans les institutions, les nations modernes. Partout Rome a reculé devant les hordes barbares, tantôt en se défendant vaillamment, tantôt en essayant d'arrêter ses envahisseurs par des concessions et des alliances; mais nulle part les vestiges des Romains ne s'effacent plus vite et plus entièrement que dans ces contrées océaniques où ils avaient pénétré avec tant de peine. Par de brusques cataclysmes l'aspect même du pays est soudain changé: les digues abandonnées se rompent; les fleuves débordent et se détournent de leur cours; la chaîne des dunes cède à la véhémence des tempêtes. Les villes et les camps des Romains sont submergés, engloutis avec leur mémoire abhorrée.

Après quelque temps de cette impénétrable nuit qui couvre dans le monde entier les ruines de l'empire, après les invasions confuses des Francs, des Vandales, des Alains, des Suèves, des Saxons, des Huns, des Normans, qui ne laissent sur le sol que des ravages, on voit reparaître le nom des Frisons. Ces derniers conquis des Romains sont aussi les premiers à surgir des ténèbres. C'est chez eux que nous allons retrouver dans toute son énergie l'instinct des vieilles races.

L'État indépendant auquel les chroniqueurs donnent le nom de

Frise et qu'ils distinguent, sur les deux rives du Vlie, en Frise orientale et Frise occidentale, paraît s'être étendu successivement long de la mer du Nord, de l'Ems au Rhin, à la Meuse et à l'Escaut, c'est-à-dire à peu près à la totalité des territoires dont se composa plus tard la république des Pays-Bas-Unis. Il serait vain de s'arrêter à la succession fabuleuse des chefs ou rois frisons. Le premier d'entre eux qui acquiert une réalité historique, c'est un certain Radbod qui vivait vers la fin du septième siècle et à qui se rapporte l'apparition du christianisme dans ces contrées reculées. Longtemps ce chef barbare et idolâtre lutta contre le Dieu des Francs convertis, comme ses ancêtres avaient lutté contre les dieux de Rome. Longtemps après que le mérovingien Dagobert eut fait bâtir à Utrecht, qu'il avait conquis sur les Frisons, une chapelle chrétienne, Radbod se défendait encore contre Pepin d'Héristal qui tentait de lui imposer par les armes la foi nouvelle. Mais enfin il succombe.

Pepin le contraint à payer le tribut, à échanger son titre de roi contre celui de duc; puis il fait venir du Northumberland l'apôtre Willebrod qu'il charge de convertir Radbod avec son peuple. Le missionnaire obtient à ses débuts quelques succès et il est sacré à Ems évêque de toutes les Frises. Mais ces succès sont de courte durée. Les Frisons opiniâtres reviennent à leurs dieux nationaux et mettent Charles Martel dans la nécessité de reprendre, par des moyens plus énergiques, l'œuvre difficile commencée par son père. Quelque temps encore Radbod soutient la lutte; puis enfin, ébranlé par de nombreuses défaites, il se dispose, à la persuasion du missionnaire Wolfram, à recevoir le baptême (788). Mais au moment où la cérémonie va s'accomplir, quand déjà Radbod a mis le pied dans la piscine sacrée, il lui vient en pensée de demander à l'apôtre : « Où donc sont allés mes ancêtres?— Dans l'enfer, répond Wolfram ; dans l'enfer avec tous ceux qui ont vécu et qui sont morts dans l'idolâtrie. — Puisqu'il en est ainsi, dit le roi des Frisons, je n'abandonnerai pas les miens qui sont dans l'enfer pour aller trouver les tiens qui sont dans le ciel. » Et il retire son pied des fonts du baptême[1]. Un miracle vient à propos; Radbod meurt à trois jours de là. Cette mort soudaine, interprétée comme une sentence du vrai Dieu, étonne les Frisons et en convertit un grand nombre.

Cependant Poppo, le fils de Radbod, voudrait encore secouer le

1. Johann. A. Leid. *Chron. belg.*, lib. I, c. 23.

joug du Christ; mais le vainqueur des Sarrasins entre en armes dans la Frise. Il saccage les temples, brise les idoles, abat les bois sacrés, tue le roi; il soumet tout le pays, du moins en apparence, au christianisme des Francs et à la royauté carlovingienne.

Cette conversion des Frisons par le fer et la flamme ne paraissant ni très-véritable ni très-solide, un nouvel apôtre se présente : c'est Winfried ou Boniface, le pasteur de la Germanie. Ce grand homme, qui avait sacré Pepin le Bref, fondé à Mayence la métropole du christianisme allemand, à Cologne une seconde Rome, à Fulde une école fameuse, parvenu à un âge avancé à travers des périls et des fatigues sans nombre, ne pouvait cependant goûter aucun repos qu'il n'eût visité encore cette Frise endurcie, où déjà une première fois quarante ans auparavant, son zèle et son génie avaient rencontré une résistance invincible. Après avoir résigné l'archevêché de Mayence à l'un de ses disciples, il part en simple missionnaire pour les bois et les marais de la Frise païenne. Le martyre l'y attendait. Sourd à cette éloquence merveilleuse qui avait converti les multitudes et porté la lumière de l'Évangile aux plus épaisses ténèbres de la Germanie, révolté à la pensée qu'il voulait les soumettre à l'Église de Rome, le peuple des campagnes de Frise poursuit Boniface et le met à mort près de Dokkum, en 755, avec cinquante-trois prêtres qui avaient voulu le suivre[1].

Il était réservé à Charlemagne d'imposer les croyances latines aux peuples germaniques. Vers la fin du huitième siècle, le massacre des Saxons avec qui les Frisons s'étaient alliés contre lui, en reculant les limites de l'empire jusqu'aux bords de l'Elbe, entraîne dans le courant de la civilisation chrétienne la Frise obstinée. Le dernier roi des Frisons, Gundebold, petit-fils de Radbod, périt dans l'expédition de Charlemagne contre les Sarrasins. Depuis ce temps (785) on voit les Frisons, qui prennent indifféremment le nom de Francs, domptés plutôt que convertis, gouvernés, selon leurs lois nationales et leurs anciennes coutumes, par des comtes, des marquis, des ducs, que nomme l'empereur, par des évêques très-peu soumis à Rome, jusqu'au moment où les plus puissants d'entre ces chefs, s'attribuant l'hérédité des charges et des domaines qu'ils tenaient à vie, se rendent indépendants, de fonctionnaires deviennent souverains, et commencent, aux neuvième et dixième siècles, la longue période histo-

1. Beka, *Chron. Ultraject.*

rique à laquelle le *régime féodal* a *donné son nom et son caractère*.

Parmi les officiers de l'empereur qui surent de bonne heure s'instituer en souveraineté, paraît un seigneur frison du nom de Gerlof que l'on tenait pour issu de Witikind. C'est à son fils Théodore ou Théodoric que Louis le Germanique cède, en l'an 863, pour lui et ses héritiers, la vaste forêt de Waasda. Un peu plus tard, vers 922, Charles le Simple ajoute à ces domaines, en faveur d'un petit-fils de Théodoric, l'abbaye d'Egmont. A partir de ce Théodoric ou Dirk, que les chroniqueurs hollandais appellent Dirk Ier, la ligne de succession des comtes souverains de la Hollande, qui s'intitulent aussi marquis et comtes de Frise, est ininterrompue pendant près de quatre siècles. Toutefois leur histoire est peu authentique. On n'y trouve d'ailleurs autre chose que le récit de leurs guerres particulières contre leurs voisins, les comtes de Flandre, de Brabant, de Gueldre, l'évêque d'Utrecht : récits monotones dont le seul intérêt véritable est de nous faire connaître, de nous montrer constamment l'instinct de séparation, d'isolement jaloux, propre à ces peuples que l'ascendant de Rome païenne ou chrétienne n'a pu ni assouplir ni constituer à son image.

Ce n'est qu'au temps de la seconde croisade que l'on voit pour la première fois les Frisons, auxquels depuis la conquête des Normans se sont mêlés un grand nombre de Saxons expulsés de la Grande-Bretagne, associés au mouvement général qui pousse vers l'Orient les peuples de la république chrétienne. Alors reparaissent en eux ces « gents belliqueux, sévères et hauts à la main, » *duræ gentis Frisonis*, ces hommes d'entreprise, ces hardis navigateurs qui avaient étonné les Romains. Olivier de Cologne qui prêche la croisade aux Pays-Bas, le pape Honorius III, l'empereur Frédéric II, donnent de grandes louanges à leur ardeur pour la guerre sainte. Un certain comte Florence de Hollande se signale au siége d'Antioche, et ses ossements reposent avec honneur auprès de ceux de l'empereur Barberousse. En l'an 1217, un comte Guillaume s'embarque sur la Meuse avec douze navires, délivre en passant l'Alcazar de Lisbonne, affranchit les Portugais d'un tribut de cent esclaves qu'ils payaient aux Maures, et va rejoindre ses compatriotes frisons au siége de Saint-Jean-d'Acre. On célébrait au siége de Damiette une tour flottante construite par les Frisons et qui paraît avoir hâté la chute des remparts.

Mais ce grand élan des croisades ne fut pas seulement pour les Pays-Bas une occasion de gloire militaire. Il ranima dans ces pro-

vinces, ruinées par les ravages des Normans et par d'horribles inondations, l'agriculture, le commerce et l'industrie. A la place des serfs emmenés à la croisade par leurs seigneurs, des hommes libres cultivent la terre; les ports commodes pour l'armement et l'embarcation des navires se peuplent d'une multitude active. La marine, qui n'avait eu jusque-là pour objet que de défendre l'embouchure des fleuves contre les surprises des Normans, le commerce, qui se bornait à quelques minces trafics avec les pays les plus voisins, prennent un essor rapide. En peu de temps la richesse paraît; avec la richesse une puissance nouvelle qui peut entrer en lutte avec les souverainetés féodales. Contraints de s'endetter pour subvenir aux frais des expéditions d'outre-mer, longtemps absents de leurs domaines, les grands vassaux subissaient à leur tour le sort des empereurs: l'autorité s'affaiblit dans leurs mains. Pour obtenir de l'argent ils se voient forcés de céder aux villes, enrichies par ces mêmes guerres où ils s'appauvrissaient, des exemptions, des immunités, des priviléges: ils accordent ou se laissent arracher des chartes.

A ce grand mot de charte, nous sentons le régime féodal blessé à mort. Le régime communal est né. Il grandit quelque temps dans l'ombre; il transforme insensiblement, sans qu'elle en ait conscience, la société; plus qu'à toute autre il imprime à l'histoire des peuples qui nous occupent un caractère dominant, profond, qui ne s'effacera plus.

Quelques nations européennes ont précédé les Pays-Bas dans l'établissement des communes; chez aucune l'esprit communal n'est entré aussi avant dans les mœurs. Nulle part il n'a paru aussi essentiel, aussi conforme à la nature des choses. Le travail en commun dans le danger commun, c'était là, en raison de circonstances géographiques impossibles à changer, une condition primitive et permanente de la vie sur le sol hollandais. L'association des forces et le mutuel secours étaient impérieusement commandés par la présence de l'ennemi éternel. Une sorte d'égalité devant l'Océan fut de bonne heure sentie et consentie, car elle était imposée par Dieu. « Les premières institutions dont on retrouve la trace en Hollande furent des institutions de défense contre les fleuves et la mer[1]. » Dès l'origine en effet, il avait fallu lutter incessamment contre les *eaux extérieures*

1. Esquiros, *La Néerlande et la vie hollandaise*, v. II, p. 89.

et les *eaux intérieures* [1] ; il avait fallu élever des digues, creuser des canaux, construire des écluses. De très-bonne heure aussi la nécessité de relier les travaux particuliers en vue de l'intérêt général avait été aperçue. Le système hydraulique, qui créait et conservait le sol, avait rendu indispensable une administration qui possédât des connaissances spéciales. Cette administration nombreuse et savante, qui n'admettait guère le privilége du sang et qu'il fallait bien, à cause de la promptitude d'action qu'on exigeait d'elle, investir de pouvoirs très-étendus, donna naissance à une sorte de noblesse plébéienne fondée sur le savoir et le travail, sur les vertus civiles plus que sur les vertus guerrières, et qui put rivaliser avec la noblesse féodale. Le *waterstaat* (état des eaux) fut une sorte de corps du génie, une armée pacifique et très-honorée. Les dykgraves, les moergraves, les watergraves, inspecteurs, juges ou comtes des digues et des eaux, furent, dans les temps de crise, plus puissants que les comtes féodaux parce qu'ils étaient plus nécessaires au salut du pays.

Une autre nécessité encore s'imposa. La construction, l'entretien des digues et des canaux coûtaient énormément. La nature, comme on l'a dit ingénieusement, forçait la Hollande « à vivre avec la mer sur le pied de guerre [2]. » Il fallait donc, il fallait absolument qu'elle fût riche. Mais comment ? Elle n'avait rien ou presque rien à attendre de son sol qui lui refusait les premiers éléments de l'industrie, le fer et le charbon, et jusqu'à la pierre pour construire des demeures. Son agriculture fort dispendieuse ne lui rendait pas même le grain nécessaire à sa nourriture. L'Océan et les fleuves l'invitaient à la pêche, à la navigation, au commerce ; elle s'y jeta et ce fut encore là chez elle une cause d'émancipation pour les villes, de développement pour les classes bourgeoises. Les plus anciennes villes de la Hollande, Dordrecht, Middelbourg, Enckhuizen, Amsterdam, Hoorn, Medemblik, furent, au commencement, de petits villages de pêcheurs habités par des serfs affranchis, *vrygemaakte Lieden*.

Tout en reconnaissant l'autorité du comte ou de son lieutenant, stadhouder, *stede-houder*, qui les protégeait contre la noblesse et le clergé possesseurs du plat pays, les villes, promptement enrichies

1. C'est l'expression dont on se sert encore pour distinguer les eaux douces et les eaux salées, la mer et les marais.

2. Esquiros, v. I, p. 76.

par le commerce, s'administraient selon leurs coutumes, très-semblables aux anciennes lois des Frisons et des Francs. Elles élisaient leurs magistrats, pourvoyaient à leur sûreté par des milices urbaines et tenaient des cours de justice.

Il arriva également, presque dès l'origine, que les bourgeois se divisèrent, selon leurs professions ou leurs métiers, en corporations, *gilden*, qui s'assemblaient à leur plaisir au son du beffroi, choisissaient leurs chefs et marchaient armées sous leur propre bannière. Ces corporations qui tenaient leurs immunités du gouvernement municipal, à mesure qu'elles grandissaient en nombre et en richesse et s'immisçaient davantage dans les affaires publiques, entraient en lutte avec lui. De leur côté les conseillers, échevins, sénateurs ou régents des villes, qui, dans les commencements, avaient été élus par la commune tout entière et qui tenaient du comte leurs priviléges, travaillaient à se rendre de plus en plus indépendants, tout à la fois du commun peuple et du prince, et à se constituer, par une élection faite entre eux, en oligarchie. Quant aux *tenants* du sol dans les domaines des seigneurs, leur condition, très-inférieure à celle des habitants des villes, était cependant rendue tolérable par le droit traditionnel d'avoir des armes [1] et par la facilité de se retirer dans l'enceinte des cités, où ils trouvaient aide et protection contre la tyrannie des nobles et du clergé.

Ces luttes diverses entre des pouvoirs divers dans chaque ville, les lois et les coutumes variant de ville à ville, de province à province, les garanties assurées par ces lois à la liberté et à la sécurité des citoyens, la publicité des débats judiciaires, la défense d'office des accusés pauvres, l'extrême soin d'écarter des emplois les étrangers (et l'on entendait par là les habitants d'une ville ou d'une province voisine), l'élection des magistratures, et partout, dans le nom même des offices et des hautes dignités, la notion de *conseiller*, d'*avocat*, de *défenseur* des gouvernés, au lieu de la notion de *bon plaisir* des gouvernants [2], les ligues fréquentes des villes entre elles pour tenir tête aux prétentions des souverains, toutes ces choses favorables à l'indépendance de l'individu et de la commune forment les assises, les lignes principales du développement historique de la

1. Sous les anciens Francs ou Frisons, tout citoyen libre était soldat.

2. Le mot *Ruwaerd*, par exemple, qui désignait une des plus hautes dignités de l'État, vient de *Rustebewaerder*, « gardien du repos public. » L'amiral général s'appela longtemps « premier serviteur de l'État, » *Staatsdienaar*.

Hollande. Les assemblées d'État achèvent de lui donner ce caractère essentiellement républicain, plus ou moins mêlé, selon les temps et les lieux, d'éléments aristocratiques ou populaires, qu'elle n'a jamais perdu, alors même qu'elle s'est rangée, par l'hérédité du stadhoudérat, puis par l'établissement de la royauté, sous l'institution monarchique.

On n'est d'accord ni sur la date première ni sur le mode de convocation de ces assemblées, dont la vague tradition remonte, dans les Pays-Bas comme chez toutes les nations germaniques, aux premières lueurs de l'histoire. Quoi qu'il en soit, ces assemblées, où l'on voit paraître les députés des trois ordres, de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie, et auxquelles tous les habitants du district ou de la province ont droit d'assister, qui s'attribuent la prérogative de décider de la paix ou de la guerre, de consentir les taxes et les subsides, d'empêcher l'altération des monnaies et le changement des lois, commencent, au quatorzième siècle, avec la magistrature des villes et les cours judiciaires, à former, à l'exclusion du commun peuple demeuré, sauf de rares exceptions, exclu de tous droits civiques, une sorte de gouvernement mixte, infiniment compliqué, différent dans chaque cité et dans chaque province, une autonomie, un *self-government,* de tendance fédérative, où la puissance des comtes et celle des évêques rencontrent des barrières chaque jour plus nombreuses et plus difficiles à franchir.

BIBLIOTHÈQUE ÉCOLE SCIENCES POLITIQUES

Pendant toute la période féodale qui s'écoule entre le dixième et le quinzième siècle, où nous avons vu commencer à Dirk Ier la généalogie des comtes, la Hollande unie à la Zéelande est successivement gouvernée par trois maisons souveraines : de 922 à 1299, la maison de Hollande, qui compte parmi les plus riches et les mieux alliées de l'Europe; de 1299 à 1345, la maison de Hainaut; de 1345 à 1428, la maison de Bavière. Les autres provinces sont également gouvernées par des chefs qui relèvent plus ou moins de l'empereur. Utrecht a ses évêques, la Gueldre ses ducs, la Frise ses princes ou rois. Pendant toute cette durée les Pays-Bas sont en proie aux guerres civiles. Toutes ces provinces et celles de la Belgique moderne s'entre-déchirent. En Hollande, les factions des *Hœks* et des *Kabeljaaws* (hameçons et morues); dans l'Utrecht, celles qui prenaient leur nom des deux familles rivales des *Bronkhorsten* et des *Hekeren;* dans la Frise, dans la Gueldre, partout, les jalousies, les haines privées désolent le pays. Des schismes aussi, des persécutions, au sein de l'Église, ajoutent

à la désolation générale. Tout n'est que séparation, division, factions et sectes ; jusqu'à ce que, enfin, par une suite d'alliances, de successions, d'achats, de conquêtes, la Frise, la Hollande et la Zélande, l'Utrecht, la Gueldre et l'Overyssel, tous les Pays-Bas germaniques, se trouvent, conjointement avec les provinces belges, réduits en 1426 sous la domination des princes de la maison de Bourgogne, pour passer à quelque temps de là, par le mariage de l'unique héritière de cette maison illustre avec un archiduc, dans la maison d'Autriche.

Mais la domination de la maison de Bourgogne, qui commence en 1433 à la renonciation de la comtesse Jacoba en faveur de Philippe le Bon, ne fut jamais acceptée par les peuples des Pays-Bas comme l'avait été la dynastie nationale des comtes de Hollande. Elle s'imposa et se maintint par des armées permanentes composées de troupes étrangères. A l'aide de ces troupes soldées et disciplinées contre lesquelles les milices bourgeoises n'étaient guère capables de se mesurer, à l'aide aussi de leurs immenses richesses et de leurs profusions qui attiraient à leur cour, en les détachant de la cause nationale, les principaux d'entre la noblesse, les ducs de Bourgogne purent lever des taxes arbitraires, s'immiscer dans le gouvernement des villes, négliger la convocation des états, abolir des priviléges, étendre enfin de toutes manières leurs prérogatives et viser ouvertement à la concentration du pouvoir.

Cependant l'esprit patriotique et municipal ne se lassait pas de lutter, il résistait obstinément à l'ambition des princes. Dès que les conjonctures paraissaient favorables, on voyait les états et les villes redresser les abus nouveaux au nom des droits anciens.

A la mort de Charles le Téméraire, qui avait ôté à la Hollande ses dernières garanties en transférant de La Haye à Malines la cour suprême et en la composant de ses créatures, la réaction est soudaine, unanime. Les nobles, à qui le duc avait confié la garde de sa fille, les provinces et les villes, s'entendent pour convoquer à Gand, en 1477, une assemblée générale, qui refuse les subsides et arrache à la princesse Marie, pour toutes les provinces et en particulier pour la province de Hollande, une charte appelée « le grand privilége, » *groot privilegie,* qui rétablit aux Pays-Bas les libertés primitives.

Plusieurs jurisconsultes ont considéré cette charte comme une loi constitutive et l'ont comparée à la grande charte des Anglais. Il est certain qu'on y trouve la majeure partie des dispositions préserva-

trices de l'indépendance provinciale, dont la violation souleva toujours depuis cette époque des protestations, et amena enfin, en 1568, la révolte ouverte contre Philippe II. Il est dit dans cette fameuse charte qu'aucune taxe ne sera jamais levée sans le consentement des états; qu'aucun étranger ne sera revêtu d'aucune charge dans le pays; que la langue tudesque vulgaire sera seule employée dans les actes publics; que les villes tiendront des assemblées les unes avec les autres ou réunies aux états des provinces, dans le temps et dans le lieu que bon leur semblera; qu'aucun commandement du souverain ne prévaudra jamais contre leurs priviléges; que ni la duchesse ni ses successeurs ne feront la guerre offensive ou défensive sans l'assentiment des états; qu'on n'altérera pas les monnaies; que la liberté du commerce sera garantie; que les souverains seront tenus de demander en personne et par voie de pétition [1] aux états tous nouveaux subsides. On trouve enfin formellement établi ou plutôt confirmé dans cette charte le droit singulier de *non evocando*, constamment invoqué dans les discordes civiles des Provinces-Unies et qui garantit à chaque citoyen des Pays-Bas le privilége de n'être jamais appelé en jugement hors des limites de sa province [2].

A la vérité, le « grand privilége », souvent contesté par les princes pour avoir été arraché à une princesse mineure, fut plus souvent encore négligé, volontairement oublié par eux. Et leurs empiétements que favorisaient les factions perpétuelles aux Pays-Bas, les discordes entre les nobles, les bourgeois et les paysans, les querelles de ville à ville, et cet adoucissement insensible des mœurs qui naît des habitudes plus sédentaires et d'une certaine culture des sciences et des lettres, gagnaient de proche en proche, et sans qu'on y prît trop garde, sur les libertés.

Dans le même temps, la plus indépendante des provinces, la Frise, harassée, épuisée par les factions, s'était laissé persuader par l'empereur Maximilien d'appeler de l'étranger, à la façon des républiques italiennes, un podestat ou arbitre pacificateur des discordes civiles. Le duc de Saxe, nommé podestat, entra en Frise avec ses bandes saxonnes et se fit bientôt proclamer protecteur héréditaire (1498).

1. *Beden*, mot significatif.
2. Le *jus de non evocando* a été appelé l'*habeas corpus* de la Hollande. (Motley, *The rise of the dutch republic*, v. I, p. 52.)

Pendant soixante et dix ans ses descendants, les princes saxons, gouvernèrent la Frise; puis, après lui avoir ôté une à une ses libertés, ils la vendirent à la maison d'Autriche.

Comme on en était là et que la souveraineté passée des mains de l'archiduc Maximilien, époux de la princesse Marie, dans celles de leur fils, Philippe le Beau, ne paraissait plus contestée, un choc inattendu réveille comme en sursaut la fierté nationale et ranime, au bruit de son Océan courroucé, le vieil esprit des races germaniques.

Les Espagnols viennent aux Pays-Bas. Ils n'y viennent point en conquérants par la guerre, mais en alliés sous les auspices et dans les fêtes d'une union heureuse. Ils suivent leur jeune princesse, bientôt reine d'Aragon et de Castille. Le mariage de Philippe le Beau avec Jeanne la Folle, fille de Ferdinand et d'Isabelle, en 1496, qui va réunir sous le même sceptre l'Espagne, les Deux-Siciles, la Bourgogne et le Nouveau-Monde, met soudain en présence les hommes du Nord et les hommes du Midi, les Frisons et les Castillans, les Germains du lac Flevo et les Goths des monts Asturiens : deux races de forte trempe mais opposée, d'un sang généreux mais ennemi, qui se repoussent d'instinct avant de se connaître et haïssent l'une chez l'autre jusques aux vertus et aux fiertés qui les font semblables.

Il est au sein des peuples des instincts cachés, inconscients, impénétrables, qui les font être ce qu'ils sont, quoi qu'ils en aient, et vivre de leur vie propre en dépit des hasards de la fortune. Le soulèvement des Pays-Bas germaniques contre la domination espagnole fut l'effet d'un de ces instincts. On peut affirmer qu'il était inévitable autant qu'il parut héroïque. Ici encore, comme aux premiers temps de l'occupation du sol, ce fut d'une lutte acharnée, d'une étreinte tragique entre la force extérieure des choses et la force intérieure de l'homme que se dégagea la vie nationale de la Hollande.

Quand l'empereur Charles-Quint monta sur le trône, tout semblait présager aux Pays-Bas un règne heureux. Charles-Quint aimait ses sujets flamands. Il était né, il avait été élevé parmi eux ; il parlait leur langue; il était accoutumé à leur humeur, se plaisait à « leur obéissance mêlée de liberté [1] » et n'affectait point avec eux cette grave étiquette que le peuple espagnol voulait dans ses monarques.

1. *Un' obbidienza quasi mista di libertà.* (Bentivoglio, *Guerra di Fiandra.*)

A l'époque de son avénement, ses États du Nord communément appelés *les Flandres* et formés de dix-sept provinces qui occupaient à peu de chose près tout le territoire des royaumes actuels de Belgique et de Hollande, faisaient envie à tous les autres. L'élan que les croisades avaient donné à l'esprit d'entreprise ne s'était plus arrêté aux Pays-Bas. Dans les provinces maritimes surtout, la nécessité qui poussait au dehors une population trop nombreuse pour son territoire était devenue une habitude, un goût, une passion. Les paysans hollandais, ceux des îles de la Zéelande, qui s'apprenaient tout enfants à lancer leurs petites barques le long des côtes périlleuses et dans les mers intérieures, à louvoyer, à serrer le vent, à éviter les écueils, à ramer contre la marée, étaient devenus les meilleurs marins du monde.

Dès le temps de la comtesse Ada, au treizième siècle, la ville de Zierikzée avait construit les premiers gros vaisseaux propres aux expéditions lointaines, et depuis lors les chantiers de la Hollande fournissaient de navires tous les peuples de l'Europe[1]. La mer Noire avait revu ces hardis navigateurs, ramenés par le libre essor de leur génie vers ces contrées inconnues où la puissance de Rome n'avait pas pu fixer leurs sauvages ancêtres. Sous la conduite de tels matelots, les marchands hollandais s'aventuraient bravement et cherchaient dans les parages les plus éloignés, avec une ardeur étrangement mêlée de cupidité et de patriotisme, les denrées premières qui manquaient à leur pays. Bien qu'habiles et intéressés, leur probité native l'emportait et leur donnait partout un crédit qui doublait leurs ressources. La ligue hanséatique fondée vers le milieu du quatorzième siècle avait reçu d'eux sa direction. Les premiers aussi dans la Baltique ils avaient proclamé la liberté des mers en attachant à leurs mâts une image domestique de la piraterie balayée. Venise, si fameuse déjà par son commerce avec le Levant, les accueillait avec amitié. La Pologne leur livrait ses grains, la Moscovie ses métaux, la Norwége ses bois de construction. En 1296, les armateurs de la Zéelande avaient forcé Édouard d'Angleterre à permettre dans son royaume l'exportation des laines nécessaires aux fabriques des Pays-Bas, et la pêche libre du hareng qui était devenue pour la Hollande l'occasion de grandes richesses.

1. On voit en 1414 les Hollandais et les Zéelandais louer aux Anglais des navires pour envahir la France.

Pour faciliter un négoce si varié et si étendu, les Hollandais qui ont emprunté des Vénitiens la lettre de change, en répandent partout l'usage. Ils attirent chez eux les banques des Lombards. Les villes des bords de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, Bruges et Gand d'abord, ensuite Anvers, puis Amsterdam, ont des foires, des marchés, des halles, des entrepôts, où se rencontrent les traficants de tous les pays du globe. Des efforts heureux vers la perfection des arts mécaniques ont secondé l'activité de la navigation. Le pavillon hollandais a porté sur toutes les mers les beaux produits des fabriques nationales.

Au quatorzième siècle déjà, la simplicité primitive s'étonne de ces splendeurs; les magistrats décrètent des lois somptuaires. Mais les priviléges accordés aux corporations d'artisans, leur influence dans la cité où ils peuvent prétendre à tous les emplois, les soutiennent et les animent. Avec les laines de l'Angleterre, le lin et le chanvre du Nord, les soies du Midi, on tisse des étoffes admirables. Les princes décorent leurs palais des tapisseries que fabriquent la Flandre et les villes de la Hollande. Les plus grands seigneurs veulent pour leurs ajustements des draps de Frise aux vives couleurs, de fine toile de Hollande. La cour du roi Louis XI est éblouie par les magnificences de la suite d'un duc de Bourgogne. Enfin une pauvre peuplade de pêcheurs établie sur un marais à demi desséché où ne croissent ni blé, ni huile, ni vin, ni fruits, et qui, pour résister aux rigueurs de l'hiver, brûle faute de bois la tourbe séchée au vent — car son pâle soleil n'y suffirait pas — est parvenue, par son activité, par son industrie, par les libertés qu'elle a fondées en de sages institutions, à nourrir dans l'abondance de tous les biens plus d'habitants, en proportion de son territoire, qu'aucun autre pays, et à se tenir en honneur chez les plus grandes nations du monde.

A peine la boussole est-elle inventée, que les Hollandais, à l'exemple des Portugais et des Espagnols, se précipitent vers les Indes, où ils combattront et remplaceront un jour ces premiers favoris de la fortune. Dans le même temps qu'ils s'avancent vers l'un et l'autre pôle, ces hommes persévérants continuent de lutter chez eux contre l'envahissement des flots et tracent à l'Océan des limites. Le rempart naturel des dunes si souvent submergées, les faibles digues formées de roseaux et de varechs que le vent emportait à chaque saison, ne suffisaient plus à la sécurité d'un peuple attaché au sol par la culture. Vers la fin du quinzième siècle, on a

raffermi les sables mouvants par des plantations de genêts et d'osiers ; on a construit avec des pieux rattachés par des crampons en fer des digues épaisses, hautes et solides. Au moyen de moulins gigantesques qui pompent les eaux pluviales et d'écluses qui régularisent les écoulements, on a insensiblement exhaussé le sol argileux et assaini l'atmosphère. Les *polders* ont été créés, et ainsi des champs d'une fertilité merveilleuse, tirés des eaux, sont donnés à une agriculture savante et patiente dont ils récompensent l'effort au centuple.

Tout en repoussant la mer sur les points où elle menace, on lui a ouvert un accès plus facile à l'embouchure des fleuves qu'obstruaient les îlots et les bas-fonds. Ici, l'on défend à l'Océan de passer outre; ailleurs, on lui trace un chemin; on lui commande en quelque sorte d'avancer jusques au sein des terres, où il amène lentement sur ses flots contenus les navires qui viennent promener leurs voiles et leurs mâts parmi les arbres, les tours et les clochers des villes. Sorties peu à peu du sein des eaux et fertilisées par elles, les terres se couvrent de gras pâturages où paissent librement, sous des horizons que ne limitent ni murs ni haies, ces chevaux de grande taille que l'on recherche dans toute l'Europe et ces troupeaux sans nombre, ce bétail d'une extrême douceur, dont le pinceau hollandais reproduira bientôt, dans son art tout national, les harmonies tranquilles.

Pendant que l'industrie populaire imagine pour s'enrichir des procédés nouveaux dans la fabrication du beurre et des fromages, de larges filets pour la pêche du hareng, des manières nouvelles de le préparer et de le conserver, des perfectionnements dans le raffinage du sel, qui donnent lieu à un trafic considérable, les sciences qui servent plus directement la pensée, les lettres qui l'expriment, commencent à fleurir. Des écoles s'ouvrent à Deventer, à Utrecht, à Zwoll, où se distinguent une longue suite d'homme doctes. La théologie, la médecine, l'astronomie, sont en honneur. Haarlem dispute à Mayence la gloire d'avoir imprimé les premiers livres. Du mélange de l'ancien tudesque dont Charlemagne avait fait réunir les règles dans une grammaire, et de ce latin grossier que parlaient les scolastiques, se sont formés des dialectes nationaux. Au treizième siècle, sous le règne du comte Florent V que l'on a surnommé le troubadour de la Hollande, on a commencé d'écrire et de rimer les histoires nationales, on a composé quelques poëmes didactiques.

La vie mystique aussi, l'ascétisme des cloîtres, s'est épanché en poésies lyriques qui chantent l'absorption en Dieu, *de outworden-heyt*, racontent la vie du Christ, les visions et les miracles des saints. Peu à peu le dialecte hollandais remplace le frison; au quinzième siècle, il devient dominant et se parle simultanément avec le brabançon et le flamand dans les diverses provinces soumises à Charles-Quint. Le désir de connaître qui s'est éveillé a poussé la jeunesse en de longs voyages. Elle est allée vers la Grèce; elle s'est arrêtée dans les écoles de l'Italie d'où elle a rapporté, avec le goût des lettres, la science du droit romain et je ne sais quelle fermentation de l'esprit qui de loin prépare la réforme. Au plus fort des discordes civiles qui déchirent le treizième siècle, on a vu paraître, à la suite d'une princesse de la maison d'Anjou, les *Rederykers*, ces gaies confréries d'improvisateurs, poëtes et comédiens ambulants, dont les *chambres* ou réunions donnent naissance aux théâtres et aux académies.

Les libertés nationales et l'activité du commerce favorisent la circulation des idées, comme les fleuves et les canaux favorisent la circulation des richesses. Cependant, en dépit de ce mouvement général des sciences, des lettres, de l'industrie, les mœurs et les coutumes anciennes se maintiennent; l'accentuation germanique du type hollandais se marque de plus en plus en se différenciant du caractère des Belges, soumis aux influences du génie latin et du voisinage de la France. Le milieu, le sol, le climat, la nature et l'aspect des terres, la manière d'y vivre, exercent une action puissante sur les hommes des nations étrangères que la guerre, la colonisation, le trafic et l'attrait des libertés amenaient en Hollande. Une assimilation plus rapide que sur aucun point du globe s'y produisait : Belges, Allemands, Polonais, Vénitiens, Juifs, se pénétraient au bout de très-peu de temps de ce que l'on pourrait appeler la séve hollandaise, et la vertu nationale n'était nullement altérée par ces mélanges de races.

A l'époque où nous voici parvenus, le caractère hollandais était en estime chez toutes les nations. Au rapport même des historiens les moins favorables [1], les Hollandais étaient un peuple né pour l'indépendance, fidèle à la foi jurée, porté même à l'amour pour ses souverains, lent à vouloir les choses nouvelles, patient [2], plein d'ab-

1. Bentivoglio, Strada.
2. On dit encore « la patience hollandaise, » *hollandsche patientie*.

négation, mais aussi d'une volonté inflexible et, comme devait l'exprimer plus tard la devise de son grand stadhouder, inébranlable à *maintenir* ce qu'une longue tradition lui fait considérer comme son droit. Le caractère indépendant des femmes hollandaises, leur forte constitution, leur loyauté, leur activité dans les affaires où elles excellent, leur autorité au foyer où elles règnent sans partage, leur chaste fécondité, perpétuent dans la race les vertus et les fiertés premières. « Ces peuples, disait Charles-Quint, font des sujets excellents, mais de détestables esclaves. » Et le grand empereur, parlant ainsi, les jugeait avec plus d'équité qu'il n'en mit par la suite à les gouverner.

L'habitude des affaires et des armes civiques, le respect de la loi au-dessus de la crainte des grands, un amour inné de la patrie qu'entretenaient des institutions particulières, une instruction généreusement répandue [1], rendaient les peuples de la Hollande incompatibles avec aucun joug étranger. Mais de tous les jougs nul ne devait leur sembler pire que le joug espagnol. A la vue seule d'un Castillan et d'un Frison l'on comprenait l'antipathie des races. L'homme du Nord a gardé la haute stature de ses ancêtres, les longs cheveux blonds, le teint blanc, cet œil à fleur de tête et d'un bleu vague où le feu des passions fait rarement jaillir l'étincelle, cet air lent et froid qui n'exclut chez lui ni la gaieté ni le goût des jeux publics et des plaisirs de la table. Les bouillonnements du sang méridional étonnent son flegme. Sa sincérité, sa simplicité s'indignent de la rodomontade et du faste espagnols. Il ne s'accoutume pas à ces Castillans à la mine chétive et altière, au parler superbe, à l'âpre humeur. L'éclair sinistre de leurs yeux noirs, les penchants cruels qui se trahissent jusque dans leur sourire, lui inspirent une répulsion profonde. Jamais, le voulût-il, il ne pourra subir leur loi.

Ce fut la faute de Charles-Quint de méconnaître cette antipathie de race et de vouloir faire des Pays-Bas une province de la monarchie espagnole. Après la bataille de Pavie qui le rendait quasi maître de l'Europe, il s'essaya dans les Pays-Bas à changer le gou-

1. Les paysans hollandais savaient généralement lire et écrire; la plupart des gens du peuple connaissaient les rudiments de la grammaire; et cela dans un temps, dit Prescott, où la lecture et l'écriture constituaient une éducation que ne possédaient pas toujours en d'autres pays les hommes du rang le plus élevé. (*Hist. du règne de Philippe II.*)

vernement des villes. Il y mit des garnisons étrangères; il subordonna le grand conseil de Malines et la cour suprême de Hollande, dans l'exercice de leurs fonctions législatives et judiciaires, aux décisions d'un conseil d'État qu'il établit à Bruxelles sous la présidence du souverain; il leva incessamment des taxes nouvelles. Enfin, sentant l'affinité secrète de l'esprit républicain qui lui résistait avec le levain de la réforme qui commençait à fermenter, il fit publier aux Pays-Bas la bulle du pape qui condamnait les opinions de Luther; il rendit, sans l'assentiment des états, en septembre 1550, un édit rigoureux qui, résumant tous les édits précédents, condamnait à la confiscation des biens, à la mort « par le fer, la fosse ou le feu, tous les hérétiques. »

La Réforme, qui entra si vite et si avant dans les Pays-Bas, eut cela de particulier dans les provinces du nord qu'elle s'y confondit aussitôt avec le patriotisme, dont elle reçut et à qui elle communiqua simultanément une ardeur nouvelle. Les peuples bataves étaient mieux préparés que beaucoup d'autres à recevoir ce que le catholicisme appela si faussement les *nouveautés* du protestantisme. Dès l'origine de la prédication chrétienne, on avait eu aux Pays-Bas très-peu de souci de la volonté des papes. Les évêques d'Utrecht furent presque tous gibelins. De tout temps l'esprit de secte, qui n'est que l'esprit d'indépendance et d'individualité appliqué aux choses de l'Église, avait trouvé dans la Hollande un accès facile. La liberté de conscience y paraissait une suite nécessaire de la liberté du commerce; la diversité des opinions religieuses n'y semblait pas plus étrange que la diversité des constitutions politiques. Dès le onzième siècle, un laïque nommé Tanchelyn avait fait trembler le clergé par la violence de ses attaques. Parcourant le pays d'Utrecht, les Flandres et la Zéelande, somptueusement vêtu, servi comme un roi, ce sectaire attirait à sa suite des multitudes auxquelles il prêchait le mépris des sacrements, le refus de la dîme, la désobéissance aux évêques. Le fanatisme qu'il inspirait paraîtrait incroyable si on ne l'avait vu renouvelé, à cinq siècles de distance, chez les disciples de Jean de Leyde. Les hommes buvaient comme un breuvage sanctifiant l'eau dans laquelle Tanchelyn s'était baigné. Les femmes se prostituaient à lui en présence de leurs époux et de leurs mères, dans la persuasion où il les avait mises d'accomplir un ordre de Dieu. Au quatorzième siècle les opinions de Wiclef s'étaient glissées en Hollande. Les hérésies de Jean Huss et de Jérôme de Prague, rapportées aux

Pays-Bas par quelques soldats qui avaient suivi l'expédition de l'empereur Maximilien en 1420, y avaient trouvé crédit. Quand la doctrine de Luther y fut enseignée, la secte des anabaptistes, fondée au commencement du siècle par le Saxon Nicolas Stork, et celle des mennonites ou téléobaptistes qui prenait son nom du Frison Menno Simonsz, avaient déjà jeté dans la Hollande et dans la Frise de profondes racines.

A côté de ces mouvements hétérodoxes, il s'était aussi produit dans l'Église des Pays-Bas, comme dans toute la catholicité, une tendance à la réforme régulière des abus, qui, sans attaquer le dogme, voulait son épuration et le retour à la discipline primitive. Au temps de Philippe Ier, duc de Bourgogne, on s'était occupé, dans la Hollande et la Zéelande surtout, où le pouvoir des évêques d'Utrecht, quelquefois soutenu, plus souvent combattu par les comtes, avait pesé d'un poids insupportable, à réprimer la licence ecclésiastique. Entre les personnes qui se signalèrent dans cette voie des réformes encore orthodoxes, on cite Gérard le Grand, *Gerard Groote,* qui institua à Deventer, vers le milieu du quatorzième siècle, les « Frères de la vie commune, » *Broederen des gemeenen levens*, consacrés à la prédication et à l'instruction du peuple. Après lui, pendant le quinzième siècle, on voit paraître l'ascète A. Kempis, Wessel Gansfort, de Groningue, appelé « la Lumière du monde, » Rodolphe Agricola, etc. Enfin le savant Nicolas de Cusa, envoyé par le pape Nicolas V dans les Pays-Bas où il avait fait ses études, s'élève avec une véhémence inattendue contre le relâchement des mœurs cléricales, contre l'abus du culte des images, contre la pompe excessive des cérémonies. Il voulait fermer la chaire aux ordres mendiants; il allait jusqu'à défendre l'exposition des hosties sanglantes et de tous les objets réputés miraculeux qui entretenaient dans le peuple l'idolâtrie. Un peu plus tard, l'évêque d'Utrecht, Philippe de Bourgogne, fils naturel de Philippe le Bon, ne cachait à personne qu'il préférait la Bible à la Vie des saints, qu'il estimait être un tissu de fables, et qu'il regardait le célibat des prêtres comme une loi trop dure. Enfin le précepteur même de Charles-Quint, Adrien d'Utrecht, élevé au pontificat en 1522, soutenait avec vivacité les opinions d'Érasme de Rotterdam contre les théologiens scolastiques et souhaitait ardemment une réforme. Dans le même temps, par la connaissance plus répandue des langues grecque et hébraïque et par de nombreuses traductions des Écritures en langue

vulgaire, l'examen, la science interprétative des textes sacrés, faisait de grands progrès.

Ainsi préparées dans les esprits, les *nouveautés* de Luther et de Calvin, que les marchands protestants de la France, de la Suisse, de l'Allemagne et du Danemark apportaient à Anvers et à Amsterdam, et que les soldats étrangers, à qui l'empereur confiait imprudemment la garde de ses sujets, communiquaient au peuple, se propagèrent très-vite. La jeune noblesse qui allait étudier à Genève en revenait moins soumise. « Le Rhin et la Meuse ne portent point tant d'eau dans les Pays-Bas, dit un écrivain contemporain [1], que ces fleuves d'Allemagne y portaient de contagion. »

A la vérité, la Réforme, à ses débuts, n'avait pas l'aspect menaçant qu'elle prit plus tard. Ce fut d'abord une fermentation sourde et qui s'ignorait en quelque sorte elle-même. Nul ne croyait se rendre hérétique en lisant les pamphlets contre les prêtres que l'imprimerie jetait par milliers dans la foule; personne ne se faisait scrupule d'assister aux représentations des *Rederykers*, qui jouaient sur les théâtres de la foire dans des pièces obscènes les vices et les travers des moines. Quand le peuple alla aux premiers prêches, ce fut encore comme à un spectacle. Il applaudissait en riant les déclamations outrées, les équivoques, la mimique grotesque des prédicants, qui raillaient comme les comédiens la luxure des prêtres, les indulgences, les miracles, les reliques, le purgatoire et le pape. Dès l'an 1527, la Hollande et la Zéelande étaient sans le savoir entachées d'hérésie. Mais les édits de Charles-Quint qui se succèdent coup sur coup, renforcés à chaque fois de dispositions plus sévères, les délations encouragées par la promesse de la moitié des biens de l'hérétique, les amendes, les confiscations, les cachots, éveillent la conscience du peuple; il comprend ce qu'il a fait. A un entraînement irréfléchi succède une sérieuse ardeur. Le sang des premiers martyrs est plus éloquent encore que la parole. L'émulation du sacrifice gagne avec une rapidité prodigieuse; on va, on court à la mort d'un cœur plein de joie. Le supplice de cinquante mille, d'autres disent de cent mille personnes, décapitées, écartelées, brûlées, noyées, enterrées vivantes sous le règne de Charles-Quint, ne retarde pas d'une heure la propagation de la Réforme.

Cependant l'amollissement de la noblesse dans les plaisirs de la

1. Strada.

cour du duc de Bourgogne, son attachement à Charles-Quint qui la comblait de bienfaits, la dépendance où les états généraux et provinciaux étaient tombés en souffrant les empiétements successifs de la puissance royale, un certain relâchement aussi dans l'exécution des édits, ralentissent pour un temps l'élan populaire. La prudence de Marie de Hongrie, sœur de l'empereur, tient les choses en suspens. Il fallait l'humeur monacale de Philippe II, l'idée qu'il s'était faite de sa prérogative absolue fondée sur le dogme catholique, son aversion manifeste pour les Pays-Bas dont il ne parlait pas la langue, et son instinct tout espagnol qui voyait dans l'intégrité de la foi le signe d'un sang plus pur, pour exaspérer un peuple patient, pour violenter en quelque sorte les intérêts, les habitudes et l'honneur qui retenaient la noblesse autour du trône. Du fond de l'Espagne où l'ont rappelé son inclination, le souci que lui causent les préparatifs de Soliman, les mouvements des Morisques, les progrès des huguenots dans le midi de la France, et même quelque commencement d'hérésie au cœur de ses États catholiques, Philippe veut imposer de force aux Pays-Bas, où — malgré son serment solennel dont il s'est fait relever par le pape — il a laissé des troupes espagnoles, les décrets du concile de Trente. Par l'installation d'évêques nouveaux et étrangers, il change toute la constitution ecclésiastique du pays. Le bruit se répand qu'il veut établir aux Pays-Bas l'inquisition d'Espagne et traiter les protestants comme il traite les Morisques, les Juifs, les Indiens idolâtres. La rigueur des édits, un moment tempérée par la prudence du clergé national et surtout par la nécessité de faire droit aux plaintes du commerce que la retraite des marchands protestants menace de ruine, est renouvelée, aggravée. Les bûchers se rallument. Le bourreau reprend son office. Le peuple irrité se presse en plus grande foule autour de ses prédicateurs. Il se rassemble la nuit dans les bois, à la clarté des torches. A cheval, le pistolet au poing, le ministre de l'Évangile donne le signal des chants guerriers d'Israël. Tout annonce le combat.

La noblesse, enfin, s'émeut. Une vingtaine de gentilshommes s'assemblent à Bruxelles. Ils se lient par serment contre l'inquisition d'Espagne. Des copies de ce serment, qui fut appelé *le Compromis des nobles,* se répandent et se couvrent de signatures. On décide de présenter une requête à la régente. Le 3 avril 1566, deux cents confédérés à cheval et en armes font leur entrée dans Bruxelles. Un descendant des comtes de Hollande, Brêderode, et le comte

Ludovic de Nassau, le Bayard de la Réforme, sont à leur tête. Une foule nombreuse les entoure et les acclame. Le surlendemain 5 avril, ils se présentent au palais et demandent audience. Lorsqu'ils sont introduits, Bréderode, prenant la parole au nom de tous, expose les griefs de la nation; il remet à la régente tout en larmes une requête, soumise encore dans les termes mais qui paraît insupportable aux courtisans. A peine Bréderode et les siens se sont-ils retirés, qu'on raille autour de Marguerite ces grands seigneurs escortés de populace, ces nobles besoigneux qui se sont endettés pour rivaliser avec la magnificence espagnole. « Que s'alarme-t-on d'un tas de gueux! » s'écrie le conseiller Barleymont. Cette injure est le signal et devient le mot d'ordre du soulèvement. Prenant le sarreau gris, la besace et la gourde des mendiants flamands, ces gueux d'un nouveau genre réunis dans un banquet boivent à la ronde et dans une écuelle de bois à la délivrance du pays. A la vue de ces symboles pittoresques d'une mendicité volontaire, le peuple crie « Vivent les gueux! » et se jette aux tumultes. Les *gueux des bois* secouent leurs torches; les *gueux de mer*, réfugiés dans leurs esquifs au fond des baies de la Zéelande, tombent à l'improviste sur les côtes; ils saccagent les églises, brûlent, mettent en poussière les autels et les images d'un Dieu qui n'est plus à leurs yeux que le Dieu espagnol. Les femmes aussi courent aux armes; de leurs cris et de leurs exemples elles excitent les combattants. Longtemps encore, cependant, les grands, à qui répugnent ces désordres et qui connaissent mieux que le peuple, pour l'avoir vue de plus près, la puissance de Philippe, s'efforcent de prévenir une rupture finale. A diverses reprises ils avaient demandé et ils avaient fini par obtenir le rappel du cardinal Granvelle, qui avait également blessé catholiques et protestants et qu'on accusait de tout le mal. Le comte d'Egmont s'était rendu à Madrid et retournait en Flandre « l'homme le plus satisfait du monde[1]. » Le roi lui avait promis de venir en personne au milieu de ses fidèles sujets pour entendre leurs plaintes. On l'attendait. Tout à coup, au lieu du roi, on apprend que les inquisiteurs d'Espagne sont en route et que le duc d'Albe vient aux Pays-Bas à la tête d'une armée. L'arrestation du comte d'Egmont, celle du comte de Hoorn, qui suivent de près l'arrivée du duc (9 septembre 1567), l'érection d'un tribunal extraordinaire établi sous le nom de *Conseil des*

1. Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 339.

troubles et auquel le peuple donne bientôt le nom trop mérité de *Conseil de sang* (*Bloedraad*), la retraite de la gouvernante Marguerite qui avait cherché les voies de la conciliation, ouvrent les yeux aux plus aveugles. On s'épouvante, on fuit, on se précipite hors des frontières. Plus de cent mille personnes abandonnent le foyer, la patrie.

C'est alors, quand tout semble perdu, qu'un homme paraît qui, malgré l'éclat de son nom et de sa grandeur propre, a pris à tâche, on pourrait le croire, de se dérober au rôle héroïque où tout l'appelle. Un nouveau Civilis entre en scène. Séparé du premier par quatorze siècles, mais placé dans des conjonctures pareilles, animé d'un même génie; comme le premier, profond dans l'art de la politique, concentré, habile à tirer parti des revers, mais plus heureux dans l'issue de son entreprise parce qu'il est plus constant et qu'il sert un Dieu supérieur, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, se lève contre la tyrannie étrangère. Il l'ébranle de telle sorte qu'elle ne pourra plus jamais se raffermir. Il est nommé par le peuple Père de la patrie; il est proclamé stadhouder général de la république.

Guillaume de Nassau était comme Civilis de race royale. Sa maison, germanique en ses origines, avait au treizième siècle donné à l'Allemagne un empereur. Ceux d'entre ses ancêtres qui s'étaient transplantés aux Pays-Bas avaient gouverné le duché de Gueldre quatre cents ans avant la maison de Bourgogne. Lui-même, héritier de la principauté d'Orange, allié aux maisons souveraines de l'Allemagne et possesseur d'immenses domaines, s'était vu, tout jeune, comblé d'honneurs. Il avait à peine vingt et un ans quand Charles-Quint le nommait général d'armée et son stadhouder dans les provinces de Hollande, de Zéelande et d'Utrecht.

Bien que son père, Guillaume le Vieux, eût introduit la Réformation dans ses domaines, le prince d'Orange appartenait encore ostensiblement à la religion catholique où il avait été élevé à la cour de l'empereur. Quand fut signé à Bruxelles le *Compromis des nobles*, le prince d'Orange, plein de prudence, lent à délibérer des choses qu'il voulait entières, n'y avait pas mis son nom. Plus tard, voyant la confusion où tout allait, il avait résigné ses charges entre les mains de la régente et s'était retiré en Allemagne dans ses possessions héréditaires. De là il suivait en silence le cours des événements, épiant l'instant décisif et la dernière extrémité du désespoir populaire.

Le supplice du comte de Hoorn et celui du comte d'Egmont, son ami, l'arrachent à sa retraite. En 1568, dans la nuit du 5 au 6 octobre, il franchit le Rhin; il entre aux Pays-Pas à main armée, en protestant, au nom du roi abusé par des ministres indignes, contre la violation des lois nationales. Il écrit sur son drapeau, dans un ordre significatif, ces paroles : *Pro lege*, *grege*, *rege*. C'est le commencement d'une grande histoire.

A dater de cette heure jusqu'au jour où, par le pacte signé à Utrecht, les provinces du Nord s'unissent étroitement et distinguent leur cause de celle des provinces du Sud, la lutte continue pendant onze années, entremêlée de succès, de revers, de quelques intervalles de repos, mais avec une orce morale toujours croissante du côté des insurgés.

En 1572, deux cent cinquante gueux de mer, chassés des ports de l'Angleterre où ils s'étaient réfugiés et jetés par la tempête à l'embouchure de la Meuse, surprennent une place importante des Pays-Bas, la Brille; ils s'y fortifient de façon qu'il n'est plus possible de les en déloger. Ce hardi coup de main décide la fortune. Les gueux s'emparent en quelques jours de Flessingue et de Rotterdam; ils prennent pied sur les grèves, sur les îles de la Hollande et de la Zéelande. Secrètement encouragés par les princes protestants de l'Allemagne, ils remportent l'année suivante dans les eaux du Zuiderzée, sur la flotte du roi d'Espagne, une incroyable victoire. L'héroïsme semble l'état naturel de ces insurgés, doublement exaltés par le péril de la patrie et par le péril de Dieu. Au siége de Leyde, en 1574, dans les souffrances d'une horrible famine, le commandant de la garde bourgeoise, Van der Doës, sommé de se rendre aux Espagnols, leur fait cette réponse : « Quand les vivres viendront à manquer, nous mangerons notre bras gauche; le bras droit nous suffira bien pour défendre contre vous nos libertés. »

Cependant la lutte était plus qu'inégale. Non-seulement le roi d'Espagne avait à sa solde des armées exercées et pour les commander de grands capitaines, non-seulement le prince d'Orange ne pouvait lui opposer que des troupes à peine formées, des multitudes indisciplinables, des alliés faibles ou douteux, mais encore la discorde régnait dans les provinces entre les catholiques, les luthériens et les calvinistes, entre les grands seigneurs et les bourgeois, entre les magistrats et le populaire. Effrayée des excès des briseurs d'images, jalouse aussi du prince d'Orange, la noblesse wal-

lone, restée catholique et royaliste, compromettait par ses hésitations la cause nationale. La convocation des états généraux à Gand (8 novembre 1576), le traité connu sous le nom de *Pacification* que les nobles signèrent au nom de toutes les provinces et par lequel ils se donnaient pour gouverneur l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe et neveu de Philippe II, au lieu de tout concilier comme l'avait espéré le prince d'Orange, faillit tout perdre. Mais ce traité, ne satisfaisant ni le roi dont il prétendait pourtant réserver les droits, ni les deux religions que l'on voulut contraindre à se tolérer, fut rompu « pendant que la trompette sonnait encore [1]. » Les provinces du Sud, rejetant l'hérésie qui les avait émues un moment, reviennent à l'entière soumission aussi bien envers l'Église qu'envers la royauté catholique.

Alors le prince d'Orange comprend qu'il faut concentrer le soulèvement et resserrer le lien de la confédération. Il engage les provinces du Nord protégées par la mer qui les met en communication avec l'Angleterre et avec la Rochelle et assure ainsi la liberté de leur commerce, il exhorte la Hollande et la Zéelande surtout, dont les écueils, les grèves et les vastes marais pouvaient si aisément être défendus, à s'unir par un serment nouveau d'un nœud plus étroit. Tandis que les provinces méridionales, le Brabant, la Flandre française, le Hainaut et l'Artois, se disposaient sous l'influence de la noblesse à la soumission au roi d'Espagne, tandis que les troupes wallones, prenant le chapelet, quittaient l'armée de Guillaume pour passer dans celle d'Alexandre Farnèse, les députés des provinces du Nord s'assemblent à Utrecht. Ils se lient par serment le 23 janvier 1579, ils s'engagent par un vœu solennel à se liguer dans un suprême effort pour sauver la patrie.

Ce serment, ce vœu solennel, qui allait bientôt séparer deux religions et deux races, est la pierre fondamentale sur laquelle s'élève la république des Pays-Bas. Jusque-là les provinces septentrionales, rapprochées par leur situation géographique, par l'identité des origines, de l'idiome et des mœurs, avaient entretenu des relations amicales presque ininterrompues; mais elles ne formaient point un corps de nation animé d'une même vie politique. Par l'Union d'Utrecht, elles fixèrent les bases d'un droit commun, d'une généralité régulièrement représentée, et donnèrent ainsi l'existence à la

1. *Apologie du prince d'Orange.*

république des Pays-Bas : république à peine visible en ses commencements et qui semblera toujours bien petite si l'on regarde uniquement l'étendue de son territoire, mais qui se revêt de grandeur dès que l'on vient à considérer son caractère, son génie et sa fortune.

Chose admirable et qui fait bien connaître toute la force d'âme de ses premiers fondateurs ! sur leur ordre on frappe en l'honneur de l'Union, on répand parmi le peuple qu'ils appellent à la défendre, une médaille où elle est figurée sous l'image d'un navire sans mâts, sans voiles, sans gouvernail, battu des vents, à la merci des flots, sur une mer sans rivages, et portant cette légende intrépide, ce défi jeté au destin : *Fata viam invenient.*

Ainsi invoqué par ces magnanimes, le destin ne fut point trompeur. Le vaisseau désemparé de la République tint bon contre les plus furieux assauts.

D'une condition précaire comme il s'en était peu rencontré dans l'histoire, la Hollande s'éleva dans un espace de temps très-court à la plus extraordinaire prospérité. En dépit d'un établissement politique très-défectueux, qui n'était à bien dire qu'un pacte fédératif conclu à la hâte, où ni la nature ni la hiérarchie des pouvoirs, ni la notion de l'État ni ses rapports avec la cité et avec l'Église n'étaient clairement définis, et qu'il fut toujours impossible de perfectionner tant étaient opiniâtres les jalousies provinciales et municipales et les ombrages de l'esprit de secte; en dépit d'une constitution si vague qu'on ne sut jamais bien où elle plaçait la souveraineté : dans le sénat des villes, dans les états provinciaux, dans les états généraux ou bien dans le stadhoudérat; en dépit des conflits, des révolutions que ne pouvait manquer de susciter une loi si mal faite, la République s'assura en elle-même. Si elle ne fut jamais un État selon la science politique, on peut dire qu'elle fut mieux, car elle fut une patrie aimée passionnément, une religion vivante dans le cœur du peuple. La foi chrétienne aussi, qui fut là plus qu'ailleurs une foi nationale et qui se confondit avec le patriotisme, eut sa part, sa grande part dans les vertus qui maintinrent la République.

Pendant une période d'environ deux siècles, son accroissement, son éclat, furent prodigieux. Malgré les vices de son gouvernement, malgré les ambitions opposées du stadhoudérat et des municipes qui lui laissaient peu de repos, malgré l'orgueil de son oligarchie qui s'infatuait et se rendait haïssable au peuple, elle étendit de plus

en plus son influence au dehors; elle fonda par delà l'Océan des établissements solides, acquit avec probité des richesses inouïes et s'en servit pour instituer une bienfaisance publique exemplaire. On la vit se mesurer sur terre et sur mer avec les plus puissants États, arrêter l'orgueil d'un conquérant, donner un roi à un peuple rival et dans le même temps maintenir chez elle des libertés singulières; cultiver les sciences et les lettres, s'illustrer dans les arts, éclairer la conscience des nations et les principes du droit nouveau par des écrits d'une admirable sagesse; décliner enfin, il est vrai, s'altérer dans ses vertus civiques, descendre au moindre rang des États, puis succomber sous l'invasion étrangère et perdre jusqu'à son nom; mais plutôt, il faut le dire, par l'effet des changements survenus dans l'ordre général de la politique européenne que par les conséquences de ses fautes, bien qu'elle en ait commis, et de très-grandes : respectable d'ailleurs encore sous le nom de royauté et sous une dynastie nationale, par des traditions, par des mœurs et par des libertés qui gardent l'ineffaçable empreinte de sa première et noble origine.

(EXTRAIT DE LA *REVUE NATIONALE*.)

Paris. — Imprimerie de P.-A. Bourdier et C^e, 6, rue des Poitevins.